

INVENTAIRE DES STRUCTURES DE PSYCHIATRIE ET DES STRUCTURES EN LIEN AVEC LA PSYCHIATRIE EN PROVENCE-ALPES- COTE D'AZUR

Etablissements de santé publics et privés

Réalisé par Mme TALIANA

avec la collaboration de Mmes FALIP et COLDEFY

DPRS - Département des Etudes, Enquêtes et Evaluations



SOMMAIRE

◆ Editorial	3
◆ Introduction	4
◆ Glossaire	6
◆ Alpes-Maritimes	
○ Centre Hospitalier de Grasse.....	14
○ Centre Hospitalier Pierre Nouveau – Cannes.....	16
○ Centre Hospitalier d'Antibes	19
○ Centre Hospitalier Sainte Marie.....	21
○ Centre Hospitalier Universitaire de Nice.....	27
○ Hôpital Pédiatrique de Nice – CHU Lenval.....	29
○ Maison de santé pour personnes atteintes de troubles mentaux	
➤ Clinique La Costière.....	32
➤ Clinique Saint François	32
➤ Clinique Saint Luc.....	32
➤ Clinique La Grangea.....	33
➤ Clinique Le Val d'Estreilles.....	33
○ Centre Action Médico-Sociale Précoce	
➤ CAMSP du Centre Hospitalier d'Antibes	33
➤ CAMSP du Centre Hospitalier de Cannes.....	33
➤ CAMSP APAJH	33
➤ CAMSP ACMI.....	34
➤ CAMSP Archet II.....	34
➤ CAMSP APAJH	34
➤ CAMSP du CH Lenval.....	34
○ Groupe d'Entraide Mutuelle	
➤ GEM Phénix Entraide Cannes.....	35
➤ GEM Intermezzo	35
➤ GEM DIRHE	35
➤ GEM J'aime Nice	35
➤ GE Aime Vallauris et Antibes.....	36
○ Maison des Adolescents des Alpes-Maritimes	36

Editorial

L'organisation mondiale de la santé nous alerte sur la fréquence des troubles psychiques. Plus d'un quart de la population mondiale viendrait à en souffrir un jour ou l'autre. Ces troubles nuisent à la qualité de vie des personnes et de leurs familles et ont des conséquences économiques importantes pour les sociétés. Aujourd'hui, les troubles dépressifs unipolaires occupent la troisième place parmi les causes de maladies. Demain, en 2030, la dépression sera au premier rang.

La politique de santé mentale comprend des actions de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale. Elle est mise en œuvre par des acteurs diversifiés intervenant dans ces domaines, notamment les établissements de santé autorisés en psychiatrie, des médecins libéraux, des psychologues et l'ensemble des acteurs de la prévention, du logement, de l'hébergement et de l'insertion. Elle offre, chaque jour davantage, une place centrale au patient et à ses aidants dans sa mise en œuvre.

Pour faire face au défi qui nous attend et face à la multiplicité des acteurs, il est nécessaire de mettre à disposition de tous, une meilleure information de la population sur les acteurs intervenant en santé mentale pour permettre une orientation rapide et pertinente dans le dispositif et une prise en charge précoce.

L'agence régionale de santé a élaboré ce répertoire afin de vous guider dans votre parcours de santé.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé

Claude d'HARCOURT

Introduction

Ce répertoire présente les structures en santé mentale de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur qui proposent un accueil, des soins, de l'accompagnement et de l'entraide.

Il est destiné aux usagers et aux professionnels de santé, travailleurs sociaux, établissements, administrations ayant à intervenir dans le domaine de la santé mentale.

Sa réalisation a été possible grâce à la contribution de chaque structure, en particulier les établissements de santé.

Cette version 2017 vient actualiser la version précédente parue en 2012. Elle est diffusée sur Internet (<http://www.ars.paca.sante.fr/Ou-vous-soigner.85055.0.html>).

* * *

Depuis la création du secteur dans les années 60, l'organisation des soins en santé mentale a beaucoup évolué. Les prises en charge traditionnellement offertes au sein des établissements sont désormais également disponibles au cœur de la cité, au plus près du domicile de chacun.

Ce répertoire a donc vocation à vous accompagner dans votre recherche d'information tout au long de votre parcours de santé.

Chacun des 6 départements de la région PACA possède son propre répertoire. Celui-ci est divisée en deux grandes parties, les adultes d'un côté, les enfants et adolescents (< 18 ans) de l'autre.

Vous trouverez ensuite une description des différentes structures d'accueil, de soins, d'accompagnement et d'entraide. Cette description intègre toute l'offre de prise en charge structurée autour des 24 établissements de santé publics et 26 établissements privés, les établissements médico-sociaux qui prennent en charge l'enfant en ambulatoire (CAMSP et CMM), les dispositifs d'accueil et d'orientation (les MDA et PEJ), les dispositifs d'entraide (GEM).

L'ARS attribue aux 20 établissements publics qui ont une mission de service public de secteur une zone d'intervention dans laquelle l'établissement doit garantir à l'ensemble de la population :

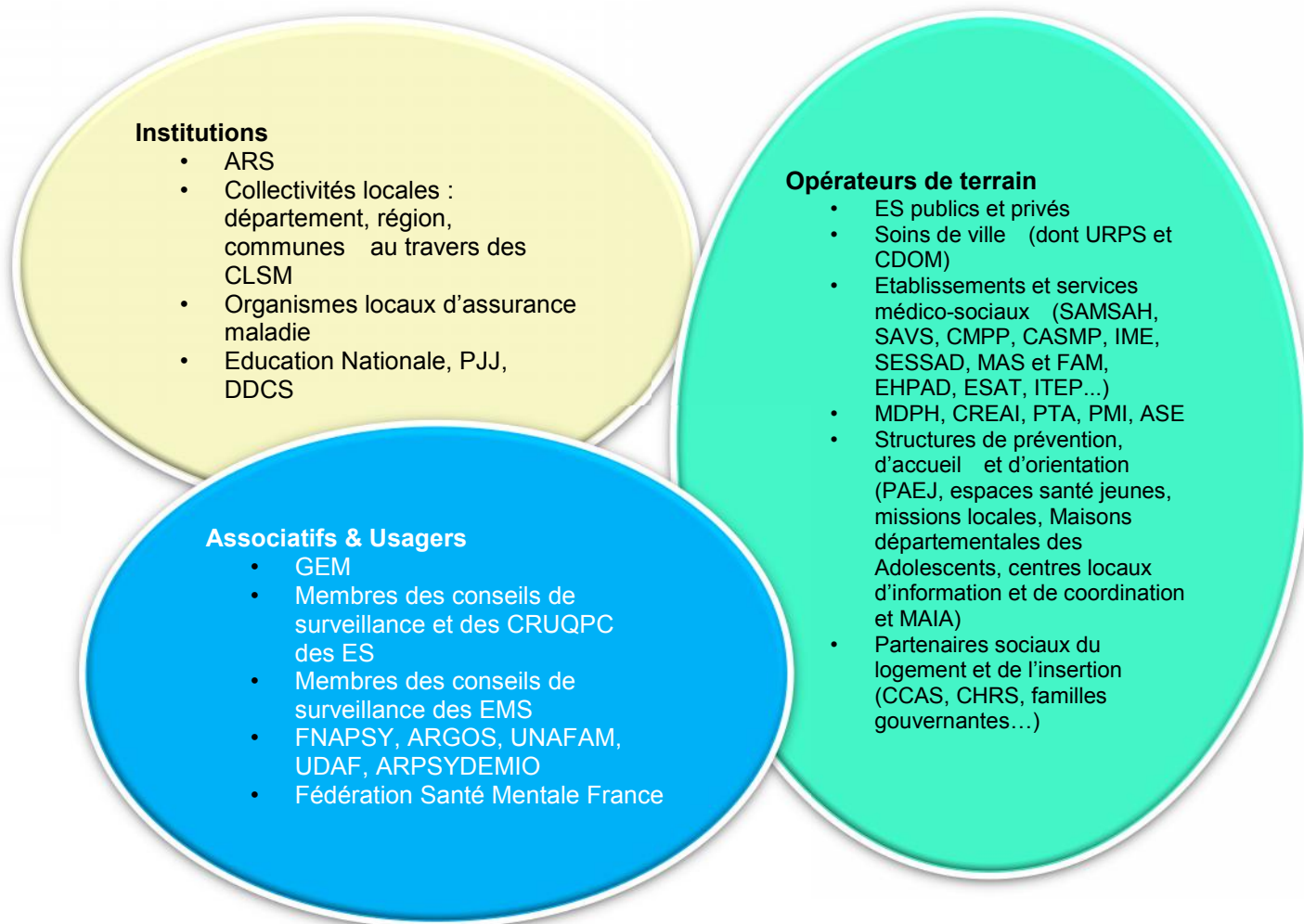
1° Un recours de proximité en soins psychiatriques, notamment par l'organisation de soins ambulatoires de proximité, y compris sous forme d'intervention à domicile, assuré par des équipes pluri-professionnelles, en coopération avec les équipes de soins primaires et les communautés professionnelles territoriales de santé.

2° L'accessibilité territoriale et financière des soins psychiatriques ;

3° La continuité des soins psychiatriques, notamment pour les patients dont les parcours de santé sont particulièrement complexes, y compris par recours à l'hospitalisation, avec ou sans consentement, en assurant si nécessaire l'orientation vers d'autres acteurs afin de garantir l'accès à des prises en charge non disponibles au sein des établissements assurant la mission de psychiatrie de secteur.

Notre objectif est de vous garantir un accès à une prise en charge adaptée à vos besoins, notamment au sein des établissements de santé, dans des délais raisonnables, quelles que soient les caractéristiques géographiques, climatiques et saisonnières du territoire dans lequel vous habitez.

Ce répertoire ne prétend pas à l'exhaustivité. Comme vous le montre le schéma, ci-dessous les acteurs qui interviennent en santé mentale forment un tissu riche et varié.



Pour vous accompagner dans votre démarche, l'ARS vous propose à partir de la page suivante un petit glossaire pour expliciter qui est qui et qui fait quoi !

Bonne lecture à tous.

Petit glossaire en santé mentale

Les termes sont rangés par ordre alphabétique pour vous faciliter la recherche.

Accueils familiaux thérapeutiques

Les accueils familiaux thérapeutiques confient un patient à une famille qui n'est pas sa famille d'origine. Le patient est accueilli par une famille qui l'héberge et l'accompagne au quotidien. Il est en parallèle pris en charge par le dispositif de soins ambulatoires de l'établissement auquel l'AFT est rattaché.

Comme pour les appartements thérapeutiques, l'AFT s'inscrit dans une durée limitée, le plus souvent à la suite d'une hospitalisation temps plein pour des patients pour qui une prise en charge sociale et affective est indispensable en complément du suivi thérapeutique, notamment dans une phase de réadaptation, mais qui ne peuvent trouver ce soutien dans leur milieu naturel.

Il peut concerner des adultes ou des enfants.

Un contrat doit être passé par l'équipe avec chacune des familles pour définir précisément :

- le rôle et la place des familles d'accueil et de l'équipe dans l'action thérapeutique
- les relations avec la famille naturelle (pour les enfants surtout)
- Les conditions de rétribution des familles et les frais d'entretien du malade.

Ambulatoire (Prise en charge ambulatoire)

La prise en charge en ambulatoire recouvre l'ensemble des structures qui ne font pas intervenir d'hospitalisation.

Elle concerne la très grande majorité des personnes prises en charge pour troubles psychiques. Ainsi 84 % des patients pris en charge dans les établissements publics ayant une mission de secteur le sont exclusivement en ambulatoire.

Appartements thérapeutiques

Les appartements thérapeutiques sont des unités de soins, à visée de réinsertion sociale, mises à la disposition d'un ou plusieurs patients pour des durées limitées. Ces structures d'hébergement proposent un accompagnement soignant important, souvent dans une période de transition après une hospitalisation et avant le retour vers le logement habituel. L'entrée du patient se fait sur indication médicale. Le patient est considéré comme étant hospitalisé.

Ces appartements sont situés au sein de l'enceinte de l'établissement de santé ou de plus en plus souvent à l'extérieur de celle-ci, au sein de la commune.

Ils accueillent des patients adultes.

Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Assure le dépistage précoce et le traitement en cure ambulatoire des enfants de moins de 6 ans atteints d'un handicap sensoriel, moteur ou mental en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu naturel et avec la participation de celui-ci. Il peut être spécialisé ou polyvalent avec des sections spécialisées.

Centre d'action médico-psycho-pédagogique (C.M.P.P.)

Assure le diagnostic et traitement en cure ambulatoire des enfants et des jeunes de 3 à 18 ans atteints de troubles neuro-psychologiques ou de troubles du comportement. L'objectif est de réadapter l'enfant tout en le maintenant dans son milieu naturel.

Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP)

Les centres d'accueil thérapeutique à temps partiel visent à maintenir ou favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapie de groupe.

Le CATTP s'inscrit dans une logique de parcours de soins pour des patients dont la prise en charge requiert une intensité de soins plus importante que celle proposée par les CMP mais moins importante que celle proposée en HDJ avec une médicalisation plus limitée en CATTP que dans les deux autres formes de prise en charge.

Centres de crise

Les centres de crise sont des centres disposant d'un nombre restreint de lits permettant des prises en charge intensives et de courte durée pour répondre à des situations d'urgence et de détresse aiguës.

Ces structures se caractérisent :

- par une durée de prise en charge courte (moins de deux semaines) ;
- par la nécessité de s'insérer dans un réseau de soins pour proposer un patient un projet thérapeutique qui permette son relais de soins en aval au sein du dispositif de soins ambulatoire.

Centres médico-psychologiques (CMP)

Les CMP sont le premier interlocuteur dans le parcours de soins d'un patient et le pivot de sa prise en charge. C'est à partir de ce lieu que s'organise le programme de soins du patient en articulation avec toutes les modalités de l'offre de soins disponibles par ailleurs.

Ils sont définis comme des unités de coordination et d'accueil en milieu ouvert qui organisent des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile mises à la disposition de la population.

Ils peuvent comporter des antennes, lieux de consultation au plus près de la population et adossés sur la structure principale.

Ils existent des structures pour adultes et des structures pour enfants et adolescents.

En 2015, les CMP de la région PACA ont effectué 1 600 000 actes (entretien, démarche, groupe, accompagnement) pour plus de 146 000 patients.

Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (C.S.A.P.A.)

Les CSAPA sont des dispositifs de proximité, pluridisciplinaires et ambulatoires pouvant comporter de l'hébergement. Ils s'inscrivent à la fois dans le temps bref des interventions précoces mais aussi dans la durée qui est nécessaire aux soins et à l'accompagnement.

Tous les CSAPA assurent l'accueil, l'information, l'évaluation et éventuellement l'orientation des personnes. Ils ont la possibilité de se spécialiser pour la prise en charge médicale, psychosociale et éducative soit sur l'alcool, soit sur les drogues illicites et le mésusage de médicaments.

Equipes mobiles psychiatrie - précarité

Les équipes mobiles spécialisées de psychiatrie sont destinées à favoriser l'accès aux soins et la prise en charge des personnes en situation de précarité et concernent :

- les personnes en situation de précarité et d'exclusion elles-mêmes, qu'elles souffrent d'une pathologie psychiatrique avérée ou d'une souffrance psychique générée par la situation de précarité et d'exclusion ;
- les acteurs de première ligne exprimant des difficultés face à des manifestations de souffrance ou de troubles psychiques des usagers suivis et nécessitant un étayage, un soutien et une formation pour le repérage des problématiques, le décodage et l'analyse des demandes, la mise en œuvre des premiers stades de l'écoute et du soutien.

Ces équipes n'ont pas vocation à se substituer aux missions de droit commun des équipes de psychiatrie publique dans le champ de la prévention, du diagnostic, du soin, de la réinsertion et de la réadaptation sociale.

Compte tenu des difficultés spécifiques d'accès aux soins des personnes en situation de précarité et d'exclusion, elles sont chargées :

- d'aller au-devant de ces publics, quel que soit le lieu où leurs besoins s'expriment ou sont repérés (populations précarisées dans un quartier, accueillies en institutions sociales, grands désocialisés, publics jeunes ou adultes, pathologie mentale avérée ou non, à la rue...), afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès au dispositif de soins lorsqu'il est nécessaire ;
- d'assurer une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires sociales œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité et l'exclusion, afin de faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées autour d'un projet sanitaire et social pour les personnes en situation de précarité.

Foyer d'accueil médicalisé (F.A.M.)

Etablissement pour adultes gravement handicapés dont la dépendance, totale ou partielle, les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne (ou a minima un soutien et une stimulation constante) pour accomplir les actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants (ou a minima un suivi médical et paramédical régulier).

Groupe d'entraide mutuelle (GEM)

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des structures de prévention et de compensation de la restriction de participation à la vie en société pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les G.E.M. ne constituent pas des structures médico-sociales au sens de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles. Leur organisation et leur fonctionnement se différencient à plusieurs titres des établissements et services médico-sociaux. Ainsi, les G.E.M. ne sont pas chargés d'effectuer, comme ces structures, des prestations mises en œuvre par des professionnels (ou par des permanents, comme dans les lieux de vie) et n'ont pas pour missions la prise en charge des personnes.

Le G.E.M., qui peut se définir comme un collectif de personnes animées d'un même projet d'entraide, doit s'efforcer d'être une passerelle permettant aux personnes qui le fréquentent de retrouver une vie sociale satisfaisante et, le cas échéant, de recourir à des soins et à un accompagnement adaptés

Hospitalisation à temps complet

L'hospitalisation à temps complet prend en charge les patients 24 heures sur 24 selon différentes modalités. Le patient est donc hébergé sur son lieu de soins. L'hospitalisation à temps plein est la plus connue et la plus fréquente (88 % des patients de la région PACA). Il existe d'autres modalités comme l'hospitalisation à domicile, les appartements thérapeutiques, l'accueil familial thérapeutique, le séjour thérapeutique, les centres de crise.

Hospitalisation à domicile

La prise en charge thérapeutique est proposée au domicile du patient avec une possibilité pour le patient de faire appel à l'équipe de soins de façon continue.

Hospitalisation à temps partiel

L'hospitalisation à temps partiel prend en charge les patients sur une partie de la journée, le plus souvent de jour (hospitalisation de jour) et plus rarement la nuit (hospitalisation de nuit).

Hospitalisation à temps plein

Les unités d'hospitalisation à temps plein sont des lieux de soins sous surveillance médicale vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour des patients présentant des troubles psychiques dont la gravité requiert pour un temps limité des soins et une surveillance constante.

Ces unités sont situées dans des établissements publics (spécialisés en psychiatrie ou établissements généraux) ou des établissements privés (plus habituellement appelés cliniques).

Le principe lors de l'hospitalisation est celui du consentement aux soins "des personnes atteintes de troubles mentaux" les soins sans consentement représentent une exception dont les lois de juillet 2011 et septembre 2013 définissent les modalités. Seuls les établissements assurant le service public hospitalier sont habilités par le directeur général de l'ARS à recevoir des personnes hospitalisés sans leur consentement.

Les unités d'hospitalisation à temps complet fonctionnent dans des centres hospitaliers spécialisés, des centres hospitaliers généraux, des établissements privés participant au service public hospitalier et des maisons de santé pour maladies mentales.

Hôpital de jour

Les hôpitaux de jour assurent des soins individualisés et intensifs pendant la journée. Le patient rentre à son domicile le soir ce qui permet son maintien dans son milieu habituel.

En journée, l'intensité de soins est équivalente à celle qui est proposée en hospitalisation à temps plein. Selon l'évaluation médicale de l'intensité de soins requise, le patient peut être pris en charge de façon continue (matin et soir, cinq jours sur 7) ou de façon discontinue (par demi-journée ou sur certaines jours seulement de la semaine).

Il existe des hôpitaux de jour pour enfants et pour adultes. Ils sont implantés dans les locaux de l'établissement de santé ou à l'extérieur de son enceinte. De plus en plus cette offre de soins se déploie sur le territoire pour être au plus proche de ses utilisateurs.

Hôpital de nuit

Les hôpitaux de nuit organisent des prises en charge thérapeutiques de fin de journée et une surveillance médicale de nuit et, le cas échéant, de fin de semaine.

Les hôpitaux de nuit fonctionnent souvent à l'intérieur des services d'hospitalisation à temps plein.

Le patient a acquis une certaine autonomie dans la journée mais a besoin d'une prise en charge la nuit et pendant le week-end, souvent dans le cadre d'un processus de réinsertion avec des périodes de vulnérabilité et d'angoisse pendant lesquelles le patient doit être accompagné.

Maison d'accueil spécialisé (M.A.S.)

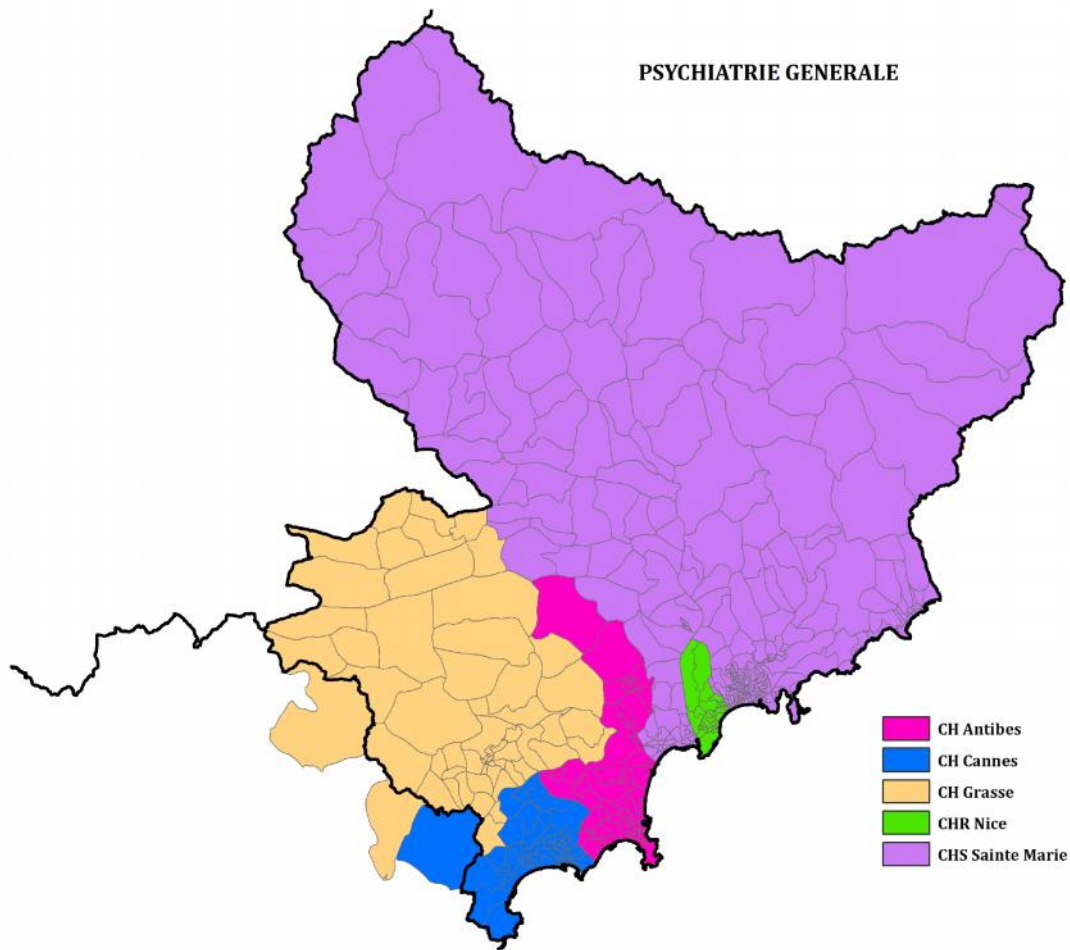
Etablissement qui accueille ou accompagne des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie, dont l'état rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes de la vie courante ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants. L'établissement leur assure un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles, ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social.

Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

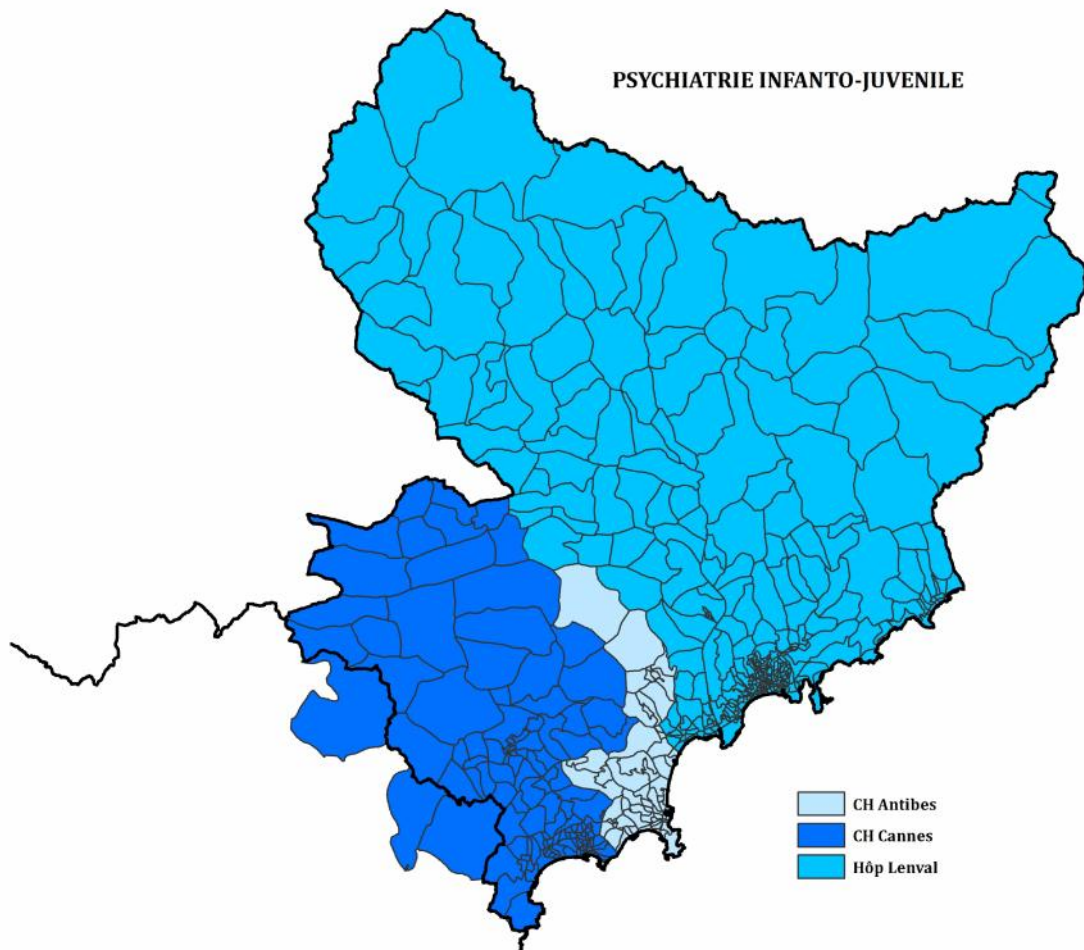
Service qui réalise les missions du SAVS (maintien ou restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitation de l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité) et qui comporte de plus des prestations de soins : soins réguliers et coordonnés, accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

ALPES-MARITIMES

PSYCHIATRIE GENERALE



PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE



060780897**C.H. Grasse****04 93 09 55 55****Chemin de Clavary - BP 53149****06135 GRASSE CEDEX****direction.generale@ch-grasse.fr****Directeur : M. Frédéric LIMOUZY****Président de la CME : Dr Fabrice LOUIS****Structures situées dans l'hôpital**

Psychiatrie générale	Nombre de Places	
Hospitalisation complète	31	04 93 09 56 64
Hôpital de nuit	2	04 93 09 56 64
Liaison et consultation psychiatrique		04 93 09 56 59
Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité		04 93 09 56 64

Structures situées en dehors de l'hôpital

Psychiatrie générale	Nombre de Places	
Hôpital de jour	10	04 93 09 50 77
Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 09 55 45
Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE		
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel		04 93 09 56 72
Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE		
Appartement associatif à visée thérapeutique	8	04 93 09 56 89
Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE		
Appartement relai	3	04 93 09 56 89
Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE		

Psychiatrie générale (Milieu pénitentiaire)

D.S.P. Consultations au sein de l'U.C.S.A.

Maison d'arrêt de Grasse

06130 GRASSE

Psychiatrie générale

Consultations CSAPA

Les Chênes Verts

Route de Clavary

06130 GRASSE

04 93 09 56 83

Directeur : M. Jean François LEFEBVRE**Président de la CME : Dr Bruno PEBEYRE****Structures situées dans l'hôpital**

Psychiatrie générale	Nombre de places	
Hospitalisation complète	46	
Accueil des urgences		04 93 69 70 67
Consultations ELSA		21 91
Equipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA)		
Consultations addictologique		04 92 18 37 07
Gastrologie		
Consultations tabac		04 93 69 70 71
Cardiologie et Pneumologie		
Consultations addictologique		04 93 69 75 35
Psychiatrie		
Unité de soins intensifs intersectorielle	14	04 92 18 36 16
UISI		
Psychiatrie infanto-juvénile		
Hôpital de jour - Jeunes enfants	10	04 93 69 77 09
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 69 77 09
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel -		04 93 69 77 09
Unité mobile de pédo-psychiatrie		04 93 69 77 09
Interventions sur Cannes et Grasse		

Psychiatrie générale	Nombre de places	
Hôpital de jour	15	04 93 69 75 86
Isola Bella		
27 avenue Isola Bella		
06400 CANNES		
Hôpital de jour	10	04 92 99 28 00
Les Bosquets		
12 rue du Bosquet		
06150 CANNES LA BOCCA		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 69 75 15
Isola Bella		
27 avenue Isola Bella		
06400 CANNES		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 69 79 45
La Bocca		
17 rue Marco Del Ponte		
06150 CANNES LA BOCCA		
Equipe mobile		06 45 37 01 01
Psychiatrie précarité		
Consultations		04 93 69 72 69
Centre de méthadone		
27 avenue Isola Bella		
06400 CANNES		
Consultations Adolescents et Familles		04 93 69 79 51
PREVADD		
7 rue Teisseire		
06400 CANNES		
Consultations CSAPA		
Médico-Psycho-Social		
Psychiatrie infanto-juvénile		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 47 32 86
Les 4 Coins		
124 avenue Michel Jourdan		
06150 CANNES LA BOCCA		

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem - Adolescents Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE	04 93 69 78 93
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE	04 93 69 78 84
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Les 4 Coins 124 avenue Michel Jourdan 06150 CANNES LA BOCCA	04 93 47 32 86
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Enfants Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE	04 93 69 78 84
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel - Adolescents Hôpital du Petit Paris 78 boulevard Victor Hugo 06130 GRASSE	04 93 69 78 93

060780954**C.H. Antibes****04 97 24 77 77****107 avenue de Nice - Quartier la Fontonne****06606 ANTIBES CEDEX**

secretariat.direction@ch-antibes.fr

Directeur : M. Jérémie SECHER**Président de la CME : Dr Fabrice TIGER****Structures situées dans l'hôpital****Psychiatrie générale****Nombre de places**

Hospitalisation complète	80	04 97 24 77 76
Hôpital de jour	25	04 97 24 78 67
Hôpital de nuit	7	04 97 24 77 91
Centre d'accueil permanent	1	04 97 24 78 57
Consultations ELSA		04 97 24 81 11
Equipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA)		

Psychiatrie infanto-juvénile

Hôpital de jour	10	04 92 91 75 62
-----------------	-----------	----------------

Structures situées en dehors de l'hôpital**Psychiatrie générale**

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 34 40 27
Le Mirabeau		
3 avenue Mirabeau		
06600 ANTIBES		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 33 26 82
CMP Reybaud		
14 avenue Reybaud		
06600 ANTIBES		
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem		04 93 61 09 06
Rue du docteur Hochet		
06160 JUAN LES PINS		

CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Garbejaire Place Méjane 06560 VALBONNE	04 92 90 19 00
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Boulevard des deux Vallons 06220 VALLAURIS	04 92 90 75 70
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Le Riou 9 bis avenue de la Résistance 06140 VENCE	04 93 24 24 80

Psychiatrie infanto-juvénile

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Nova Antipolis 2067 chemin de Saint Claude 06600 ANTIBES	04 92 91 79 50
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Boulevard des deux Vallons 06220 VALLAURIS	04 93 63 81 18
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Immeuble le Cariatides - bât Minerve 44 avenue Foch 06140 VENCE	04 93 24 66 99
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Nova Antipolis 2067 chemin de Saint Claude 06600 ANTIBES	04 92 91 79 62

Directrice : Mme DURAND

Président de la CME : Dr GIORDANA

Structures situées dans l'hôpital

Psychiatrie générale	Nombre de places	
Hospitalisation complète	397	04 93 13 55 14
Hôpital de jour	32	04 93 13 58 21
Consultations - Prise en charge intersectorielle Centre d'Arthérapie		04 93 13 56 48
Consultations ELSA Equipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA)		04 93 13 57 98
Consultations Cellule relais d'entrée aux soins - C.R.E.S.U.S.		04 93 13 58 21
Consultations Consultations somatiques spécialisées		04 93 13 56 33
Consultations - Prise en charge intersectorielle Fédération Sociothérapeutique, culturelle et sportive	10	04 93 13 58 80
Accueil familial thérapeutique	28	
Consultations CSAPA CSAPA Méthadone, tabacologie, addictologie		04 93 13 57 98

Structures situées en dehors de l'hôpital

Psychiatrie générale	Nombre de places	
Hospitalisation complète Atelier Thérapeutique Agricole 1310 chemin de Rimiez 06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE	12	04 93 13 58 89
Hôpital de jour HDJ Cagnes sur Mer 65 avenue de la Gare 06800 CAGNES SUR MER	18	04 93 13 71 09

Hôpital de jour	12	04 93 41 58 84
HDJ Marie Béatrice		
53 avenue de Sospel		
06500 MENTON		
Hôpital de jour	12	04 93 13 71 05
HDJ Saint Michel		
16 rue Prato		
06500 MENTON		
Hôpital de jour	12	04 93 13 71 11
HDJ du Congrès		
6 rue du Congrès		
06000 NICE		
Hôpital de jour	2	04 93 13 56 97
Centre d'évaluation cognitive et consultations mémoire		
6 rue du Congrès		
06000 NICE		
Hôpital de jour	12	04 93 13 71 02
HDJ Raimbaldi		
26 boulevard Raimbaldi		
06000 NICE		
Hôpital de jour	24	04 93 13 71 04
HDJ Sainte Agathe		
6 boulevard Général Delfino		
06000 NICE		
Hôpital de jour	12	04 93 13 56 10
HDJ Le Bellagio		
18 avenue Cyrille Besset		
06100 NICE		
Hôpital de jour	12	04 93 13 58 89
Atelier Thérapeutique Agricole		
1310 chemin de Rimiez		
06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 13 71 10
CMP Cagnes sur Mer		
65 avenue de la Gare		
06800 CAGNES SUR MER		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 93 13 71 05
CMP Saint Michel		
16 rue Prato		
06500 MENTON		

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem	04 93 13 71 01
CMP Notre Dame - Consultations adolescents	
26 avenue Notre Dame	
06000 NICE	
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem	04 93 13 71 01
CRS - Centre de Ressource Schizophrénie	
18 avenue Cyrille Besset	
06000 NICE	
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem	04 93 13 56 10
CMP Le Bellagio	
18 avenue Cyrille Besset	
06100 NICE	
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem	04 93 13 71 01
CMP Notre Dame	
26 avenue Notre Dame	
06000 NICE	
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem	04 93 05 00 99
CMP Puget Théniers	
Place Général de Gaulle	
06260 PUGET THENIERS	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem	04 93 78 08 07
CMP	
5 avenue de Vilaine	
06240 BEAUSOLEIL	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem	04 93 04 37 00
CMP Hôpital de Breil-sur-Roya	
2 rue Jules Cordier	
06540 BREIL SUR ROYA	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem	04 93 13 58 62
CMP Carros - Antenne de Cagnes-sur-Mer	
Rue du Roure	
06510 CARROS	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem	04 93 03 00 62
Maison de retraite	
Quartier Pivol	
06450 LANTOSQUE	
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem	04 93 28 77 77
CMP Hôpital de la Palmosa	
2 rue Antoine Pégliion	
06500 MENTON	

CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem - Le CITF - Centre Intersectoriel de Thérapie Familiale 56 boulevard Général Delfino 06000 NICE	04 93 13 71 06
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Consultations mémoire ambulatoire 6 rue du Congrès 06000 NICE	04 93 13 56 97
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CMP Le Rembrandt 56 boulevard Général Delfino 06000 NICE	04 93 13 71 06
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem Centre Jean Chanton Boulevard Docteur René Roques 06450 ROQUEBILIERE	04 93 03 43 64
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CMP Hôpital de Saint-Etienne 3 rue Droite 06660 SAINT ETIENNE DE TINEE	04 93 23 28 28
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CMP Hôpital Local Chemin Spégi 06540 SAORGE	04 93 04 54 60
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CMP Hôpital de Sospel Place Saint François 06380 SOSPEL	04 93 04 30 43
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CMP Hôpital de Tende 2 avenue Jean Médecin 06430 TENDE	04 93 04 62 27
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CATTP Cagnes sur Mer 65 avenue de la Gare 06800 CAGNES SUR MER	04 93 13 71 09
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CATTP Saint Michel 16 rue Prato 06500 MENTON	04 93 13 71 05

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CATTP Marie Béatrice 53 avenue de Sospel 06500 MENTON		04 93 41 58 84
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CATTP Saint Charles 2 chemin Saint Charles 06000 NICE		04 93 62 48 78
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CATTP Le Bellagio 18 avenue Cyrille Besset 06100 NICE		04 93 13 56 10
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CATTP Raimbaldi 26 boulevard Raimbaldi 06000 NICE		04 93 13 71 02
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel CATTP du Congrès 6 rue du Congrès 06000 NICE		04 93 13 71 11
Hospitalisation à Domicile HAD Le Rembrandt 56 boulevard Général Delfino 06000 NICE	15	04 93 13 71 06
Hospitalisation à Domicile HAD Le Bellagio 18 avenue Cyrille Besset 06100 NICE	15	04 93 13 56 10
Service de coordination HDJ Marie Béatrice 53 avenue de Sospel 06500 MENTON		04 93 41 58 84
Centre d'accueil CASA - Centre d'accueil Sainte Agathe 6 boulevard Général Delfino 06000 NICE	6	04 92 00 55 71
Service de coordination Equipe mobile d'évaluation et de coordination 5 rue du Congrès 06000 NICE		04 93 13 58 84

Appartement thérapeutique 32

Hospitalisation complète 48

MAS L'Oustaou

Chemin de Lombardie

06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE

Hôpital de jour 5

MAS L'Oustaou

Chemin de Lombardie

06730 SAINT ANDRE DE LA ROCHE

Structures situées à la Maison d'Arrêt de Nice

Psychiatrie générale (Milieu pénitentiaire)

Hôpital de jour 12 04 93 13 58 71

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel 04 93 13 58 71

Unité de Préparation à la Sortie 04 93 13 58 71

Consultations CSAPA 04 93 13 58 71

060785011**C.H.U. de Nice****04 92 03 77 77****4 Avenue Reine Victoria - CS 91179****06003 NICE CEDEX 1****direction-generale@chu-nice.fr****Directeur général : M. Charles GUEPRATTE****Président de la CME : Pr Thierry PICHE****Directrice chargée de la psychiatrie : Mme Danielle BAUD****Structures situées dans l'hôpital - Site Hôpital Pasteur 1****Psychiatrie générale****Nombre de places**

Hospitalisation complète - Bât M Abbaye	57	04 92 03 87 75 (M2A) 04 92 03 79 77 (M1B) 04 92 03 79 83 (M2B) 04 92 03 79 88
Hospitalisation de semaine - Bât M Abbaye	13	(M1A) 04 92 03 79 72
Hôpital de jour - Bât M Abbaye	5 (places)	(M1A) 04 92 03 79 72
Psychiatrie de liaison – Site Pasteur 1 et 2		04 92 03 77 60
Psychiatrie de liaison – Site Archet 1 et 2		04 92 03 55 89

Structures situées dans l'hôpital - Site Hôpital Pasteur 2**Psychiatrie générale**

Centre d'accueil permanent	12	Equipe infirmière : 04 92 03 33 57 Secrétariat : 04 92 03 33 58 Infirmière de liaison : 04 92 02 33 45 (à partir de 17 h) : 04 92 02 33 57
Consultation de Post-Urgence / Polyclinique		
Consultation de psychotraumatologie		04 92 03 33 35
Consultation de suicidologie		04 92 03 33 32 ou 04 92 03 33 35
Consultation de souffrance professionnelle		04 92 03 33 32 ou 04 92 03 33 35
Equipe Mobile Psychiatrie Précarité		
Médecine		07 86 96 78 69
Infirmière		06 78 42 21 92
Psychologues		06 08 15 01 44 ou 06 08 17 67 77

Psychiatrie générale

Hôpital de jour	20	04 92 03 20 51
Bâtiment Nice-Leader – Immeuble Apollo		
66 route de Grenoble		
06200 NICE		
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem		04 92 03 20 60
56 bis avenue de la Lanterne		
06200 NICE		

Directeur : M. Arnaud PUILLART

Président de la CME : Dr Christian RICHELME

Structures situées dans l'hôpital

Psychiatrie générale

Consultations de psycho-traumatologie

04 92 03 00 66

Prise de rendez-vous pour urgence

Psychiatrie infanto-juvénile

Nombre de places

Hospitalisation complète

9

de 2 à 12 ans en intersectoriels

Hospitalisation complète

6

Unité de psychopathologie générale de l'adolescent HDS

Hospitalisation complète

7

Unité de psychopathologie des troubles alimentaires
et troubles dépressifs de l'adolescent HC

Hôpital de jour - Jeunes enfants

15

CMP ouvert 5jrs ou plus/sem

Equipe mobile

04 93 26 10 92

Pédo-psychiatrie

Consultations hospitalières

Centre Ressource

04 92 03 04 39

Autisme

Structures situées en dehors de l'hôpital

Psychiatrie infanto-juvénile

Nombre de places

Hôpital de jour

10

04 92 02 03 74

Agora Center

35 avenue de la Gare

06800

CAGNES SUR MER

Hôpital de jour - Jeunes enfants 337 route de Saint Antoine de Ginestière 06200 NICE	15	04 92 10 01 05
Hôpital de jour Caravelle Parc du Château - Montée Eberlé 06300 NICE	15	04 93 92 64 65
Hôpital de jour - Adolescents 4 rue Rainardi 06000 NICE	12	
Hôpital de jour Costanzo 84 bd Général Delfino 06300 NICE	15	04 93 89 54 06
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Agora Center 35 avenue de la Gare 06800 CAGNES SUR MER		04 92 02 08 28
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem 5 rue du Bosquet 06510 CARROS		04 93 29 14 27
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem CMP de Menton 40 rue Partourneaux 06500 MENTON		04 93 57 18 73
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem CMP du Carret 1 place du Carret 06300 NICE		04 93 62 01 01
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem L'Ariane - Les Mozaïques 1 rue G. Picard 06300 NICE		04 93 27 04 69
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem CMP du Parc 18 avenue Gay 06000 NICE		04 97 07 05 79
CMP ouvert 5jrs ou plus/sem Costanzo 84 bd Général Delfino 06300 NICE		04 93 89 54 06

CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CMP de la Trinité 4 avenue du Château 06340 LA TRINITE	04 93 27 23 83
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem CMP des Moulins 54 boulevard Paul Montel 06200 NICE	04 93 18 95 59
CMP (ou Antenne) ouvert moins de 5jrs/sem 06670 SAINT MARTIN DU VAR	04 93 08 96 80
Maison des Adolescents 4 rue Rainardi 06000 NICE	04 93 26 10 92

060781929 **Clinique La Costière** **04 92 07 44 44**
171 chemin la Costière
06000 NICE
contact@costiere.com

Directeur : Mme Ginette COSTA

Président de la CME : Dr Jean Louis JUST

Hospitalisation complète **75**
Hôpital de jour **90**

060780442 **Clinique Saint François** **04 93 13 65 00**
10 boulevard Pasteur
06046 NICE CEDEX 1
directionstfrancois@lusebor.fr

Directeur : Mme Marie France PANZANI-ORTH

Président de la CME : Dr Frédéric DRACCINI

Hospitalisation complète **51**
Hôpital de Jour **10**

060780749 **Clinique Saint Luc** **04 92 26 15 15**
42 avenue Voie Romaine
06045 NICE CEDEX 1
direction@cliniquesaintluc.fr

Directeur : Mme Angélique ODDON PORTERON

Président de la CME : Dr CAPDEVILLE

Hospitalisation complète **36**

060780541 **Clinique La Grangea** **04 93 75 79 00**
707 avenue de la Borde
06250 MOUGINS
cliniquelagrangea@wanadoo.fr

Directeur : Mme Gisèle BROCHARD

Président de la CME : Dr FEUILLADE

Hospitalisation complète **60**

060780525 **Clinique Le Val d'Estreilles** **04 93 09 77 00**
126 chemin de l'Ecluse
06580 PEGOMAS
valdestreilles@fr.oleane.com

Directeur : Mme Thérèse DELSANTI

Président de la CME : Dr AZEMAR

Hospitalisation complète **60**

060790094 **C.A.M.S.P. du CH d'Antibes** **04 97 24 76 93**
107 avenue de Nice
06606 ANTIBES CEDEX
camp@ch-antibes.fr

Directeur : Dr Nathalie RABASSE

060789807 **C.A.M.S.P. du CH Cannes** **04 93 69 71 80**
15 avenue des Broussailles - CS 50008
06414 CANNES CEDEX
camp@ch-cannes.fr

Directeur : Dr Olivier SEBAG

060798592 **C.A.M.S.P. ACMI** **04 93 36 53 69**
3 boulevard Fragonard
06130 GRASSE
direction@acmigrasse.org

Directeur : Mme Michèle ARRAGON-VERNEY

060789799 **C.A.M.S.P. Archet II** **04 92 03 60 77**
52 avenue Denis Semeria
06300 NICE
camsp@pediatrie-chulenal-nice.fr

Directeur : M. Christian RICHELME

060789815 **C.A.M.S.P. APAJH** **04 93 88 45 98**
12 rue Berlioz
06000 NICE
apajhberlioz06@orange.fr

Directeur : Mme Isabelle DANTON

060789823 **C.A.M.S.P. du CH Lenval** **04 92 03 04 00**
57 avenue de la Californie
06200 NICE
camsp@lenval.com

Directeur : M. Michel PERELMAN

06 **G.E.M. Phénix Entraide Cannes** **09 52 37 06 02**
99 rue Georges Clémenceau
06400 CANNES
gemphenix@gmail.com

Président : M. Didier SGARD

06 **G.E.M. Intermezzo** **04 93 70 21 27**
15 boulevard du Jeu de Ballon
06130 GRASSE
gemintermezzo@free.fr

Président : M. Ivan DUPOND

06 **G.E.M. ATELIER DIRHE** **04 93 44 98 30**
1 rue Alexis Mossa
06000 NICE
atelierdirhe@yahoo.fr

Président : Mme Claude FINKELSTEIN

06 **G.E.M. J'aime Nice** **04 93 04 09 15**
11 avenue Malausséna
06000 NICE
jaimenice06@yahoo.fr

Président : M. Christian BOUBERT

06 **GE Aime Vallauris et Antibes** **06 98 88 21 43**
Les Hauts de Vallauris bât 10-1
Rue Henri Pourtalet
06220 VALLAURIS

Président : M. Philippe DELCUZE

06 **Maison des Adolescents des Alpes-Maritimes** **04 93 26 10 92**
2 rue Raynardi
06000 NICE
maisado@lenval.com / www.mda-nice.fr

www.ars.paca.sante.fr

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
132, boulevard de Paris - 13003 Marseille
Adresse postale : CS 50039 - 13331 Marseille cedex 03

